

[SOCIÉTÉS DE COURTAGE]

Bessé se déploie dans l'agroalimentaire

■ Le courtier nantais structure son offre et les équipes de sa filiale Assuragri pour accélérer son développement.

S'appuyant sur son expertise du marché des coopératives agricoles, le cabinet Bessé souhaite capter une clientèle auprès des agro-industriels. Pour ce faire, « nous innovons en construisant des garanties spécifiques liées aux problématiques du secteur », précise Gildas Tual, responsable d'Assuragri, la filiale dédiée à l'agroalimentaire et au monde agricole.

Des embauches à la clé

Pour preuve de ces velléités, Bessé pousse sa couverture adaptée aux risques de pollution chimique accidentelle dédiée à ces secteurs. Ayant acquis une légitimité en 2011, cette police responsabilité civile et RC atteintes environnementales comprend les garanties classiques, mais aussi des extensions liées à la dépollution des sols ou à la décontamination des biens mobiliers ou immobiliers... Le cabinet compte donc sur ces développements, selon Gildas Tual, « pour capter une nouvelle clientèle dans le monde agro-industriel, conforter son leadership sur les coopératives et toujours garder un temps d'avance ». Pour conforter sa place de numéro un du secteur des coopératives agricoles, le cabinet Bessé renforce les équipes d'Assuragri depuis plus



Gildas Tual, responsable d'Assuragri, la filiale spécialisée de Bessé, veut « capter une nouvelle clientèle dans le monde agro-industriel ».

de trois ans. Composée de 3 personnes en 2007, la structure compte 20 collaborateurs depuis 2011 et représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du cabinet. Sa direction prévoit de recruter 3 personnes supplémentaires dès 2012. Autre élément marquant de 2011 : la mise en place d'une structure de veille juridique et technique au sein d'Assuragri. Avec deux personnes à temps plein, dédiées au suivi de la réglementation ou de l'évolution des risques, le courtier nantais se place comme un acteur qui met l'innovation au centre de son développement.

■ THOMAS BAUME

LEADER SUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES

■ Le cabinet Bessé a enregistré un chiffre d'affaires en 2010 de 78,5 M€, soit une hausse de 6,1 % par rapport à 2009. Outre ce développement régulier, il est aussi devenu le leader en volume sur le marché des coopératives agricoles. Il s'occupe en effet d'acteurs qui représentent, en cumul, un tiers du chiffre d'affaires du secteur, qui s'élevait, en 2010, à près de 82,4 Md€.